



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau CR U11 - P01 PARIS SAINT GERMAIN FC 1 -



Chaque équipe effectue 2 rencontres.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne **la durée d'un match : 25'**

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
PARIS SAINT GERMAIN FC 1			
VILLENES ORGEVAL FC 1			
ST GERMAIN FC 1			
CONFLANS FC 1			

Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique	Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique
PARIS SAINT GERMAIN FC 1		ST GERMAIN FC 1	
VILLENES ORGEVAL FC 1		CONFLANS FC 1	

Matches	PARIS SAINT GERMAIN FC 1	ST GERMAIN FC 1	VILLENES ORGEVAL FC 1	CONFLANS FC 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

Matches	VILLENES ORGEVAL FC 1	ST GERMAIN FC 1	PARIS SAINT GERMAIN FC 1	CONFLANS FC 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau CR U11 - P02 CARRIERES S/S US 1 -



Chaque équipe effectue 2 rencontres.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne **la durée d'un match : 25'**

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
CARRIERES S/S US 1			
CHATOU AS 1			
MANTOIS 78 FC 1			
VERSAILLES 78 FC 1			

Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique	Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique
CARRIERES S/S US 1		MANTOIS 78 FC 1	
CHATOU AS 1		VERSAILLES 78 FC 1	

Matches	CARRIERES S/S US 1	MANTOIS 78 FC 1	CHATOU AS 1	VERSAILLES 78 FC 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

Matches	CHATOU AS 1	MANTOIS 78 FC 1	CARRIERES S/S US 1	VERSAILLES 78 FC 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau CR U11 - P03 BOUAFLE FLINS ES 1 -



Chaque équipe effectue 2 rencontres.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne **la durée d'un match : 25'**

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
BOUAFLE FLINS ES 1			
HOUILLES AC 1			
ROSNY CSM 1			
TRAPPES ES 1			

Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique	Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique
BOUAFLE FLINS ES 1		ROSNY CSM 1	
HOUILLES AC 1		TRAPPES ES 1	

Matches	BOUAFLE FLINS ES 1	ROSNY CSM 1	HOUILLES AC 1	TRAPPES ES 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

Matches	HOUILLES AC 1	ROSNY CSM 1	BOUAFLE FLINS ES 1	TRAPPES ES 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau CR U11 - P04 GUYANCOURT ES 1 -



Chaque équipe effectue 2 rencontres.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne **la durée d'un match : 25'**

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
GUYANCOURT ES 1			
MESNIL ST DENIS AS 1			
MARLY LE ROI US 1			
CROISSY US 1			

Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique	Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique
GUYANCOURT ES 1		MARLY LE ROI US 1	
MESNIL ST DENIS AS 1		CROISSY US 1	

Matches	GUYANCOURT ES 1	MARLY LE ROI US 1	MESNIL ST DENIS AS 1	CROISSY US 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

Matches	MESNIL ST DENIS AS 1	MARLY LE ROI US 1	GUYANCOURT ES 1	CROISSY US 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau CR U11 - P05 MUREAUX OFC 1 -



Chaque équipe effectue 2 rencontres.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne **la durée d'un match : 25'**

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
MUREAUX OFC 1			
CELLOIS CS 1			
CONFLANS RACING 1			
SARTROUVILLE ES 1			

Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique	Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique
MUREAUX OFC 1		CONFLANS RACING 1	
CELLOIS CS 1		SARTROUVILLE ES 1	

Matches	MUREAUX OFC 1	CONFLANS RACING 1	CELLOIS CS 1	SARTROUVILLE ES 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

Matches	CELLOIS CS 1	CONFLANS RACING 1	MUREAUX OFC 1	SARTROUVILLE ES 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau CR U11 - P06 CHANTELOUP US 1 -



Chaque équipe effectue 2 rencontres.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne **la durée d'un match : 25'**

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
CHANTELOUP US 1			
CHESNAY 78 FC 1			
ST ARNOULT FC 1			
POISSY FC 1			

Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique	Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique
CHANTELOUP US 1		ST ARNOULT FC 1	
CHESNAY 78 FC 1		POISSY FC 1	

Matches	CHANTELOUP US 1	ST ARNOULT FC 1	CHESNAY 78 FC 1	POISSY FC 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

Matches	CHESNAY 78 FC 1	ST ARNOULT FC 1	CHANTELOUP US 1	POISSY FC 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau CR U11 - P07 HOUDANAISE REGION FC 1 -



Chaque équipe effectue 2 rencontres.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne **la durée d'un match : 25'**

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
HOUDANAISE REGION FC 1			
VELIZY ASC 1			
TRIEL AC 1			
FEUCHEROLLES USA 1			

Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique	Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique
HOUDANAISE REGION FC 1		TRIEL AC 1	
VELIZY ASC 1		FEUCHEROLLES USA 1	

Matches	HOUDANAISE REGION FC 1	TRIEL AC 1	VELIZY ASC 1	FEUCHEROLLES USA 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

Matches	VELIZY ASC 1	TRIEL AC 1	HOUDANAISE REGION FC 1	FEUCHEROLLES USA 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau CR U11 - P08 PLAISIROIS FO 1 -



Chaque équipe effectue 2 rencontres.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne **la durée d'un match : 25'**

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
PLAISIROIS FO 1			
AUBERGENVILLE FC 1			
PECQ US 1			
FOURQUEUX AS 1			

Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique	Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique
PLAISIROIS FO 1		PECQ US 1	
AUBERGENVILLE FC 1		FOURQUEUX AS 1	

Matches	PLAISIROIS FO 1	PECQ US 1	AUBERGENVILLE FC 1	FOURQUEUX AS 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

Matches	AUBERGENVILLE FC 1	PECQ US 1	PLAISIROIS FO 1	FOURQUEUX AS 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau CR U11 - P09 CLAYES S/BOIS USM 1 -



Chaque équipe effectue 2 rencontres.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne **la durée d'un match : 25'**

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
CLAYES S/BOIS USM 1			
MAISONS LAFFITTE FC 1			
MONTIGNY LE BX AS 1			
NEAUPHLE PONT RC 78 1			

Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique	Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique
CLAYES S/BOIS USM 1		MONTIGNY LE BX AS 1	
MAISONS LAFFITTE FC 1		NEAUPHLE PONT RC 78 1	

Matches	CLAYES S/BOIS USM 1	MONTIGNY LE BX AS 1	MAISONS LAFFITTE FC 1	NEAUPHLE PONT RC 78 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

Matches	MAISONS LAFFITTE FC 1	MONTIGNY LE BX AS 1	CLAYES S/BOIS USM 1	NEAUPHLE PONT RC 78 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau CR U11 - P10 MAUREPAS AS 1 -



Chaque équipe effectue 2 rencontres.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne **la durée d'un match : 25'**

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
MAUREPAS AS 1			
MONTESSON US 1			
BEYNES FC 1			
BUC FOOT AO 1			

Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique	Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique
MAUREPAS AS 1		BEYNES FC 1	
MONTESSON US 1		BUC FOOT AO 1	

Matches	MAUREPAS AS 1	BEYNES FC 1	MONTESSON US 1	BUC FOOT AO 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

Matches	MONTESSON US 1	BEYNES FC 1	MAUREPAS AS 1	BUC FOOT AO 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau CR U11 - P11 ELANCOURT OSC 1 -



Chaque équipe effectue 2 rencontres.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne **la durée d'un match : 25'**

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
ELANCOURT OSC 1			
FONTENAY LE FLEURY FC 1			
HARDRICOURT US 1			
BAILLY NOISY SFC 1			

Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique	Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique
ELANCOURT OSC 1		HARDRICOURT US 1	
FONTENAY LE FLEURY FC 1		BAILLY NOISY SFC 1	

Matches	ELANCOURT OSC 1	HARDRICOURT US 1	FONTENAY LE FLEURY FC 1	BAILLY NOISY SFC 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

Matches	FONTENAY LE FLEURY FC 1	HARDRICOURT US 1	ELANCOURT OSC 1	BAILLY NOISY SFC 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau CR U11 - P12 ECQUEVILLY ESC 1 -



Chaque équipe effectue 2 rencontres.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne **la durée d'un match : 25'**

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
ECQUEVILLY ESC 1			
VILLEPREUX FC 1			
VIROFLAY USM 1			
CHAMBOURCY ASM 1			

Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique	Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique
ECQUEVILLY ESC 1		VIROFLAY USM 1	
VILLEPREUX FC 1		CHAMBOURCY ASM 1	

Matches	ECQUEVILLY ESC 1	VIROFLAY USM 1	VILLEPREUX FC 1	CHAMBOURCY ASM 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

Matches	VILLEPREUX FC 1	VIROFLAY USM 1	ECQUEVILLY ESC 1	CHAMBOURCY ASM 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau CR U11 - P13 RAMBOUILLET FC 1 -



Chaque équipe effectue 2 rencontres.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne **la durée d'un match : 25'**

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
RAMBOUILLET FC 1			
VERNEUIL US 1			
GARGENVILLE STADE 1			
MESNIL LE ROI AS 1			

Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique	Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique
RAMBOUILLET FC 1		GARGENVILLE STADE 1	
VERNEUIL US 1		MESNIL LE ROI AS 1	

<u>Matches</u>	RAMBOUILLET FC 1	GARGENVILLE STADE 1	VERNEUIL US 1	MESNIL LE ROI AS 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

<u>Matches</u>	VERNEUIL US 1	GARGENVILLE STADE 1	RAMBOUILLET FC 1	MESNIL LE ROI AS 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau CR U11 - P14 VERSAILLES JUSSIEU AS 1 -



Chaque équipe effectue 2 rencontres.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne **la durée d'un match : 25'**

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
VERSAILLES JUSSIEU AS 1			
HOUILLES SO 1			
ANDRESY FC 1			
VALLEE 78 FC 1			

Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique	Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique
VERSAILLES JUSSIEU AS 1		ANDRESY FC 1	
HOUILLES SO 1		VALLEE 78 FC 1	

Matches	VERSAILLES JUSSIEU AS 1	ANDRESY FC 1	HOUILLES SO 1	VALLEE 78 FC 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

Matches	HOUILLES SO 1	ANDRESY FC 1	VERSAILLES JUSSIEU AS 1	VALLEE 78 FC 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau CR U11 - P15 VOISINS FC 1 -



Chaque équipe effectue 2 rencontres.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne **la durée d'un match : 25'**

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
VOISINS FC 1			
BUCHELOISE A.S. 1			
ACHERES FC 1			
BOIS D'ARCY AS 1			

Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique	Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique
VOISINS FC 1		ACHERES FC 1	
BUCHELOISE A.S. 1		BOIS D'ARCY AS 1	

Matches	VOISINS FC 1	ACHERES FC 1	BUCHELOISE A.S. 1	BOIS D'ARCY AS 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

Matches	BUCHELOISE A.S. 1	ACHERES FC 1	VOISINS FC 1	BOIS D'ARCY AS 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau CR U11 - P16 BONNIERES FRENEUSE FC 1 -



Chaque équipe effectue 2 rencontres.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne **la durée d'un match : 25'**

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
BONNIERES FRENEUSE FC 1			
MANTES VIVONS FOOT 1			
EPONE USBS 1			
ISSOU AS 1			

Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique	Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique
BONNIERES FRENEUSE FC 1		EPONE USBS 1	
MANTES VIVONS FOOT 1		ISSOU AS 1	

Matches	BONNIERES FRENEUSE FC 1	EPONE USBS 1	MANTES VIVONS FOOT 1	ISSOU AS 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

Matches	MANTES VIVONS FOOT 1	EPONE USBS 1	BONNIERES FRENEUSE FC 1	ISSOU AS 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				



Fiche Récapitulative des Résultats du Plateau CR U11 - P17 BOUGIVAL FOOT 1 -



Chaque équipe effectue 2 rencontres.

Le règlement du football à 8 s'applique intégralement, sauf en ce qui concerne **la durée d'un match : 25'**

A l'issue des 2 rencontres, compléter la partie récapitulative.

L'arbitrage des rencontres doit être assuré prioritairement par un représentant licencié d'un club ne participant pas à la rencontre, formé aux spécificités des lois du jeu Foot à 8.

Toute retranscription non conforme des résultats (ordre des rencontres, comptage, addition, etc.) sera examinée par la Commission et pourra conduire à des pénalités.

SIGNATURE POUR APPROBATION DES RESULTATS DU PLATEAU :

Nom Équipe	NOM Responsable Equipe	N° de Licence	Signature
BOUGIVAL FOOT 1			
LIMAY ALJ 1			
VESINET SCI 1			
CARRIERES GRE AS 1			

Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique	Nom Équipe	Score (en %) Epreuve technique
BOUGIVAL FOOT 1		VESINET SCI 1	
LIMAY ALJ 1		CARRIERES GRE AS 1	

Matches	BOUGIVAL FOOT 1	VESINET SCI 1	LIMAY ALJ 1	CARRIERES GRE AS 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				

Matches	LIMAY ALJ 1	VESINET SCI 1	BOUGIVAL FOOT 1	CARRIERES GRE AS 1
Buts marqués				
Nom Arbitre				
Nom Club				
Signature				